

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : K-VET TYLOSINE 92 000 UI/G POUDRE ORALE PORCS, Poudre pour solution buvable

Titulaire : HUVEPHARMA SA

Composition : Tylosine (sous forme de tartrate) 92 000 UI - Excipient QSP 1 g

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/3930660 3/2017

Date de décision : 23/05/2017